

Fonds Dominique De Graeve

Critères de sélection de l'appel 2024

Les projets doivent répondre le plus rigoureusement possible aux critères suivants :

Critères de recevabilité:

- le dossier de candidature
 - o doit être dûment complété
 - o doit être introduit en ligne au plus tard le 16 septembre 2024.

- le projet
 - o est un projet non commercial d'intérêt général
 - o doit être réalisé ou en cours de réalisation pendant l'année scolaire 2023-2024.

Critères de sélection:

Dans sa sélection, le jury sera sensible aux critères suivants:

- Projets à petite échelle
- Approche concrète et pratique du thème
- Approche innovante, créative et dynamique du thème
- Participation active et implication de différents acteurs dans le cadre d'un partenariat entre parents, enfants, directeurs d'écoles et enseignants, communes, la police, les habitants du quartier...
- Projet exemplatif et effet multiplicateur
- Garanties de continuité: Les projets doivent s'inscrire dans une vision à long terme en matière de sécurité dans la circulation.

Pour être recevable, chaque projet doit répondre rigoureusement à ces critères. Faites en sorte de présenter votre projet en mettant bien en évidence la satisfaction de votre projet aux critères de sélection précités.

Eviter les annexes. Renvoyer, le cas échéant, vers votre site internet pour plus d'informations concernant votre projet.